

AMEN PREMIERE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Septembre 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 50 382 483 DT et un résultat de la période de 671 874 DT.

I.- Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société AMEN PREMIERE SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société AMEN PREMIERE SICAV arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « AMEN PREMIERE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 20,25 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,25 % au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 40.163.899 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 79,72 % de l'actif de la société Amen Première Sicav, soit 0,28% au-dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 31 Octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
(Unité : en DT)

		Note	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>					
AC1	<u>Portefeuille Titres</u>	4.1	32 842 995,292	32 221 707,803	34 708 618,263
a	Action et valeurs assimilées		105 683,340	102 279,429	1 425 162,218
b	Obligations et valeurs assimilées		32 737 311,952	32 119 428,374	33 283 456,045
AC2	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>		17 524 027,005	7 428 862,993	7 952 514,801
a	Placements monétaires	4.2	7 320 903,839	-	-
b	Disponibilités	4.3	10 203 123,166	7 428 862,993	7 952 514,801
AC4	<u>Autres actifs</u>	4.4	15 460,223	12 321,395	13 757,616
TOTAL ACTIF			50 382 482,520	39 662 892,191	42 674 890,680
<u>PASSIF</u>					
PA1	<u>Dettes sur opérations de pension livrées</u>	4.5	-	-	-
PA2	<u>Opérateurs créditeurs</u>	4.6	43 411,483	32 133,876	34 247,744
a	Opérateurs créditeurs		43 411,483	32 133,876	34 247,744
PA3	<u>Autres créditeurs divers</u>	4.7	113 184,394	105 201,924	109 180,705
a	Autres créditeurs divers		113 184,394	105 201,924	109 180,705
TOTAL PASSIF			156 595,877	137 335,800	143 428,449
<u>ACTIF NET</u>					
CP1	<u>Capital</u>	4.8	48 088 039,087	37 912 962,065	40 254 541,987
CP2	<u>Sommes distribuables</u>	4.9	2 137 847,556	1 612 594,326	2 276 920,244
a	Sommes distribuables des exercices antérieurs		160,223	94,635	100,473
b	Sommes distribuables de l'exercice en cours		2 137 687,333	1 612 499,691	2 276 819,771
ACTIF NET			50 225 886,643	39 525 556,391	42 531 462,231
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			50 382 482,520	39 662 892,191	42 674 890,680

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR 1						
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	<u>4.1</u>	527 156,663	1 575 769,099	525 378,765	1 713 339,456	2 233 993,483
PR 2						
<u>Revenus des placements monétaires</u>	<u>4.2</u>	265 777,222	584 684,534	90 897,048	383 989,726	509 743,104
Total des revenus des placements		792 933,885	2 160 453,633	616 275,813	2 097 329,182	2 743 736,587
CH 3						
<u>Intérêts des mises en pension</u>	<u>4.10</u>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH 1						
<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>4.11</u>	-104 184,915	-293 090,299	-90 526,732	-295 021,790	-387 577,832
Revenu net des placements		688 748,970	1 867 363,334	525 749,081	1 802 307,392	2 356 158,755
CH 2						
<u>Autres charges</u>	<u>4.12</u>	-19 390,773	-58 977,014	-18 367,769	-56 896,542	-74 894,611
Résultat d'exploitation		669 358,197	1 808 386,320	507 381,312	1 745 410,850	2 281 264,144
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		34 167,389	329 301,013	-418 265,177	-132 911,159	-4 444,373
Sommes distribuables de la période		703 525,586	2 137 687,333	89 116,135	1 612 499,691	2 276 819,771
PR 4						
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-34 167,389	-329 301,013	418 265,177	132 911,159	4 444,373
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		2 246,250	690,532	-19 850,673	-19 572,195	-16 811,572
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		269,070	14 232,281	36 828,036	-41 954,261	-41 833,665
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Résultat net de la période		671 873,517	1 823 309,133	524 358,675	1 683 884,394	2 222 618,907

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Unité : en DT)

	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	671 873,517	1 823 309,133	524 358,675	1 683 884,394	2 222 618,907
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	669 358,197	1 808 386,320	507 381,312	1 745 410,850	2 281 264,144
b- <u>Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</u>	2 246,250	690,532	-19 850,673	-19 572,195	-16 811,572
c- <u>Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres</u>	269,070	14 232,281	36 828,036	-41 954,261	-41 833,665
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2 <u>Distributions de dividendes</u>	0,000	-2 419 829,750	0,000	-2 474 362,717	-2 474 362,717
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	-1 195 060,929	8 290 945,029	-14 828 544,581	-5 872 987,096	-3 405 815,769
a- <u>Souscriptions</u>	27 312 869,349	66 938 120,164	8 879 349,530	64 514 961,730	81 499 436,585
<u>Capital</u>	26 277 878,605	63 859 652,890	8 607 120,236	61 543 793,064	77 708 928,050
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	9 405,308	17 916,457	-14 020,266	-47 827,834	-70 083,179
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	1 025 585,436	3 060 550,817	286 249,560	3 018 996,500	3 860 591,714
b- <u>Rachats</u>	-28 507 930,278	-58 647 175,135	-23 707 894,111	-70 387 948,826	-84 905 252,354
<u>Capital</u>	-27 507 019,320	-56 044 405,835	-23 043 965,074	-67 291 838,068	-81 115 073,364
<u>Régularisation des sommes non distribuables</u>	-9 488,815	-14 589,225	40 621,684	56 067,800	75 122,158
<u>Régularisation des sommes distribuables</u>	-991 422,143	-2 588 180,075	-704 550,721	-3 152 178,558	-3 865 301,148
Variation de l'actif net	-523 187,412	7 694 424,412	-14 304 185,906	-6 663 465,419	-3 657 559,579
AN4 <u>Actif net</u>					
a- <u>En début de période</u>	50 749 074,055	42 531 462,231	53 829 742,297	46 189 021,810	46 189 021,810
b- <u>En fin de période</u>	50 225 886,643	50 225 886,643	39 525 556,391	39 525 556,391	42 531 462,231
AN5 <u>Nombre d'actions</u>					
a- <u>En début de période</u>	511 903	417 989	543 411	453 310	453 310
b- <u>En fin de période</u>	499 140	499 140	393 704	393 704	417 989
Valeur liquidative	100,625	100,625	100,394	100,394	101,753
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	5,97%	5,67%	5,35%	5,20%	5,22%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2024

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN PREMIERE SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 24 Avril 1993 et entrée en exploitation le 02 Octobre 1995.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Amen Première Sicav ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2024 d'obligations, d'actions et valeurs assimilées et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	1	105 683,340
Obligations	2	4 052 082,813
Bons de trésor assimilable	3	28 685 229,139
Total		32 842 995,292

Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

(1)Actions et valeurs assimilées

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TNYAVEEFVIB8	FCP SMART CASH PLUS	10	100 012,380	105 683,340	0,21%
	TOTAL		100 012,380	105 683,340	0,21%

(2)Obligations :

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
TN0003400348	AMEN BANK 2009 A	18 000,000	36,000	80,482	0,00%
TN0003400355	AMEN BANK 2009 B	13 000,000	26,000	26,000	0,00%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-03	10 000,000	400 000,000	418 664,000	0,83%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01	5 000,000	400 000,000	414 420,000	0,83%
TN0003400322	AMEN BANK2008	25 000,000	51,830	51,830	0,00%
TN0003400322	AMEN BANK2008	40 000,000	85,300	85,300	0,00%
N0003400330	AMEN BANK2008 B	15 000,000	300 000,000	306 120,000	0,61%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021 -1	3 000,000	180 000,000	189 895,200	0,38%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022 -1	3 000,000	240 000,000	258 360,000	0,51%
TNMA55MMDD4	ATL 2023 -1	2 000,000	160 000,000	168 078,400	0,33%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023 -2	3 000,000	300 000,000	324 626,400	0,65%
	ATTIJARI BANK 2010	20 000,000	0,001	0,001	0,00%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 A	2 000,000	120 000,000	120 211,200	0,24%
	BATAM 2001	20 000,000	2 000 000,000	0,000	0,00%
	BIAT SUB 2022-1 CATD T-FIXE	2 000,000	200 000,000	204 840,000	0,41%
TN8J8QFA4123					
TN0001300623	BTE 2011/B	5 000,000	200 000,000	206 420,000	0,41%
	SERVICOM16	1 000,000	100 000,000	0,000	0,00%
TNWQS0MZ65V8	STB SUB 2021-1 TF	2 000,000	120 000,000	125 568,000	0,25%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1 FIXE	2 500,000	200 000,000	207 260,000	0,41%
TN0003900248	UIB 2009/1C	16 000,000	400 000,000	403 904,000	0,80%
TN0003900263	UIB 2011/B	15 000,000	525 000,000	527 604,000	1,05%
TN0003900263	UIB 2011/B	5 000,000	175 000,000	175 868,000	0,35%
	Total		6 020 199,131	4 052 082,813	8,07%

(i) L'encours BATAM (société en règlement judiciaire) d'AMEN PREMIERE SICAV de 2 000 000 DT est provisionné en totalité après des décotes compensées par des plus-values réalisées sur BTA.

(ii) L'encours SERVICOM d'AMEN PREMIERE SICAV de 100 000 DT est provisionné en totalité. Les montants des intérêts non réglés à AMEN PREMIERE SICAV s'élèvent au 30 Septembre 2024 à 21 KDT (Intérêts calculés au taux initial).

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT, il est à noter que jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, « Servicom » n'a pas réglé ledit montant. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN PREMIERE SICAV.

(3) BTA et obligations de l'Etat:

Code ISIN	Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2024	En % de l'actif net
	<u>BTA</u>		12 747 688,200	13 109 910,739	26,10%
TN0008000606	BTA13042028	1 000	915 000,000	939 817,520	1,87%
TN0008000655	BTA290327	3	2 775,000	2 855,719	0,01%
TN008000655	BTA290327A	12 537	11 829 913,200	12 167 237,500	24,23%
	<u>Emprunts Nationaux</u>		15 050 000	15 575 318	31%
TN0008000838	EN 2021 CAT. B /5	20 000,000	2 000 000,000	2 035 488,000	4,05%
TN0008000895	EN 2021 CAT. B /5 2EME T	20 000,000	2 000 000,000	2 013 888,000	4,01%
TNTNYZ6GUZ33	EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000,000	1 000 000,000	1 061 360,000	2,11%
TNHG2VXQ3BG0	EN 2022 CATB 1ERE T	20 000,000	2 000 000,000	2 076 864,000	4,14%
TNHG2VXQ3BG	EN 2022 CATB 1ERE T-COMPL	2 000,000	200 000,000	207 686,400	0,41%
TNQVHB5WZ2K2	EN 2022 CATB 2EME T	20 000,000	2 000 000,000	2 044 272,000	4,07%
TNWRCVSYL730	EN 2022 CATB T4 TF	6 250,000	625 000,000	665 835,000	1,33%
TN7PM93UZP50	EN 2022 CATB T 4 TV	18 750,000	1 875 000,000	2 005 725,000	3,99%
TN4A4WPDZOC1	EN 2022 CATC 3EME T	5 000,000	500 000,000	501 580,000	1,00%
TNIZ090I5G66	EN 2022 CATC 3EME T TV	5 000,000	500 000,000	501 708,000	1,00%
TN3C6DVEWM76	EN 2023 CATB 1ERE T TV	5 000,000	500 000,000	524 140,000	1,04%
TNBII1MJCEF3	EN 2023 CATB 4T TFIXE	10 000,000	1 000 000,000	1 064 048,000	2,12%
TNRLFZ5FIX29	EN 2024 CATC 1T TFIXE	2 500,000	250 000,000	262 452,000	0,52%
TN5WI26K4ER0	EN 2024 CATC 2T TFIXE	3 000,000	300 000,000	309 093,600	0,62%
	EN 2024 CATC 3T TFIXE	3 000,000	300 000,000	301 178,400	0,60%
	TOTAL		27 797 688,200	28 685 229,139	57,11%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des obligations	346 758,000	1 038 930,792	339 364,814	997 812,414	1 338 523,756
Dividendes	0,000	0,000	0,000	80 732,636	80 732,636
Revenus des BTA	180 398,663	536 838,307	186 013,951	634 794,406	814 737,091
TOTAL	527 156,663	1 575 769,099	525 378,765	1 713 339,456	2 233 993,483

4.2- Placements monétaires et revenus y afférents

Le solde de la rubrique placements monétaires est 7 320 903,893 dt au 30-09-2024 et se détaille comme suit :

Certificats de dépôt	(a)	2 495 515,080
Pensions Livrées	(b)	4 825 388,759
Total		7 320 903,839

a- Certificats de Dépôt :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
CD101024 AB AP	30/09/2024	AB	2 500 000,000	10/10/2024	4 982,003	2 495 017,997	2 495 515,080	8,99%	4,97%
Total			2 500 000,000		4 982,003	2 495 017,997	2 495 515,080		4,97%

b- Pensions Livrées :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Support PL	Montant	Echéance	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL071024 TSB AP	14/06/2024	TSB	BTA 6,3%; oct 2026	1 499 622,20	07/10/2024	1 499 622,20	1 534 902,41	9,22%	3,06%
PL071024 BTE AP	01/07/2024	BTE		3 200 317,02	07/10/2024	3 200 317,02	3 290 486,35	9,32%	6,55%
Total				4 699 939,21		4 699 939,21	4 825 388,76		9,61%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Certificats de dépôt	5 254,362	24 708,587	48 438,803	94 378,038	112 637,698
Revenus de Comptes Rémunérés	7 216,000	22 155,000	-4 146,462	13 734,167	22 658,167
Revenus des Pensions Livrées	253 306,860	537 820,947	46 604,707	275 877,521	374 447,239
TOTAL	265 777,222	584 684,534	90 897,048	383 989,726	509 743,104

4.3 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2024 à 10 203 123,166 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque	10 203 123,166	20,31%
TOTAL	10 203 123,166	20,31%

4.4 Autres Actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Intérêt courus /compte rémunéré	15 460,223	12 321,395	11 524,687
Intérêts intercalaires à recevoir	0,000	0,000	2 232,929
Total	15 460,223	12 321,395	13 757,616

4.5 Dettes sur opérations de pension livrées

Le solde de ce poste est nul au 30-09-2024.

4.6 Opérateurs Créditeurs

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Gestionnaire	9 565,615	7 986,980	8 681,115
Dépositaire	33 845,868	24 146,896	25 566,629
Total	43 411,483	32 133,876	34 247,744

4.7 Autres Créditeurs Divers

Les autres créditeurs divers se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Retenue à la Source	96 605,514	85 988,236	85 988,239
Jetons de Présence	14 251,022	14 419,022	19 203,022
TCL	-1 343,262	1 599,875	517,000
CMF	3 671,120	3 194,791	3 472,444
Total	113 184,394	105 201,924	109 180,705

4.8 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31-12-2023	40 254 541,987
Souscriptions	63 859 652,890
Rachats	-56 044 405,835
Frais de négociation de titres	0,000
VDE/emp.société	-2 100 000,000
VDE/titres.Etat	0,000
VDE / titres OPCVM	5 670,960
+/- V réalisée emp.société	0,000
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	14 232,281
+/- V report/oblig.société	2 100 000,000
+/- V report/titres.Etat	0,000
+/- V report/titres OPCVM	-4 980,428
Regu. Des sommes non dist.(souscription)	17 916,457
Regu. Des sommes non dist.(rachat)	-14 589,225
Capital social au 30-09-2024	48 088 039,087

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2024 au 30-09-2024 s'élève à 7 694 424,412 Dinars.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	716
Nombre d'actionnaires entrants	20
Nombre d'actionnaires sortants	50
Nombre d'actionnaires au 30-09-2024	686

4.9 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30-09-2024 s'élèvent à 2 137 847,556 DT contre à 2 276 920,244 DT au 31-12-2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Sommes distribuables des exercices antérieurs	160,223	94,635	100,473
Résultat d'exploitation	1 808 386,320	1 745 410,850	2 281 264,144
Régularisation du résultat d'exploitation	329 301,013	-132 911,159	-4 444,373
Total	2 137 847,556	1 612 594,326	2 276 920,244

4.10- Intérêts des mises en pensions :

Le solde de cette rubrique est nul au 30-09-2024

4.11 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire Amen Invest, composée d'honoraires de gestion administrative et comptable calculés sur la base de 0.2%TTC de l'actif net annuel de AMEN PREMIERE SICAV et d'une commission de gestion de portefeuille calculée sur la base de 0,05%TTC de l'actif net annuel d'AMEN PREMIERE SICAV plafonnée à 413 000 Dinars TTC par ans, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN PREMIERE SICAV et AMEN INVEST ;

Ce plafonnement a été révisé de 413 000 Dinars à 474 000 Dinars TTC par ans à partir du 21 Juillet 2014.

- la rémunération de Amen Bank composée de :
A- Une commission de dépositaire, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Amen Première Sicav	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 DT par an, TVA comprise (le taux actuellement en vigueur est de 19%).

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- B- Une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif d'Amen Première Sicav (taux TVA en vigueur 19%), Le taux de cette commission variera automatiquement suivant le taux de la TVA.

Les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire sont détaillées dans le tableau ci-après :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	28 465,828	80 079,319	24 734,081	80 627,452	105 915,989
Rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	22 312,500	7 437,500	22 312,500	29 750,000
Rémunération de Amen Bank en tant que distributeur	68 281,587	190 698,480	58 355,151	192 081,838	251 911,843
Total	104 184,915	293 090,299	90 526,732	295 021,790	387 577,832

4.12- Autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge TCL. Le coût des services bancaires ainsi que les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance du CMF	11 386,330	32 031,732	9 893,633	32 250,978	42 366,390
Sces bancaires et assimilés	2 828,812	9 294,125	4 114,636	4 137,843	7 048,569
TCL	391,631	3 003,157	-424,500	5 963,721	6 151,652
Jetons de présence	4 784,000	14 248,000	4 784,000	14 144,000	18 928,000
Commissions encourues	0,000	400,000	0,000	400,000	400,000
Total	19 390,773	58 977,014	18 367,769	56 896,542	74 894,611